

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	10 (1922)
<b>Heft:</b>	136
 <b>Artikel:</b>	Une exposition antivénérianne
<b>Autor:</b>	Schartzel, M.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-257350">https://doi.org/10.5169/seals-257350</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Notre Chambre Haute s'est encore prononcée pour l'entrée en matière sur l'arrêté fédéral concernant l'assurance-vieillesse et invalidité, et a chargé la commission d'étudier la possibilité d'instituer dès à présent une subvention annuelle de 10 millions pour soulager la misère des vieillards jusqu'au moment où l'assurance entrera en vigueur. Cette mesure avait été demandée par la Société suisse d'utilité publique et appuyée aussi par une pétition, au nom du Congrès de Berne, du Comité exécutif de celui-ci.

Enfin la Convention économique avec la France qui remplacera le traité des zones a été adoptée au Conseil des Etats par 26 voix contre 9. Le cordon douanier serait reporté à la frontière politique de la Suisse, mais les marchandises de provenance suisse entreront dans le territoire des zones sans droit d'entrée. La ratification définitive dépend donc encore du Conseil National et de la votation populaire.

Le comité central du parti radical suisse a pris position quant à la motion Abt, et propose au Conseil Fédéral de ne pas donner lieu à une prolongation générale du travail au delà de 48 heures par semaine, parce que pareille mesure ne serait pas justifiée aujourd'hui, mais d'user d'une certaine largeur quant aux autorisations à accorder à certaines industries dans une situation spéciale, à dépasser les prescriptions strictes de la loi sur les fabriques.

Annie LEUCH-REINECK.

## UNE EXPOSITION ANTIVÉNÉRIENNE

Après d'autres villes suisses, Genève a ces jours, au Palais électoral, une exposition antivénérienne, organisée par la Croix-Rouge.

Depuis la guerre, les maladies vénériennes ont pris une telle extension que les médecins, les sociologues et tous ceux qui en connaissent la gravité et le danger pour l'individu et pour la race, en sont effrayés.

Par tous les moyens, on cherche à arrêter le fléau et avant tout à instruire le public. Il faut que tous ceux qui ne connaissent pas ces terribles maladies et leurs conséquences sachent à

quel(s) dangers ils peuvent être exposés, et il est urgent que ceux qui en sont atteints et constituent un danger public se fassent soigner.

A cet effet, dans plusieurs pays, on institue des dispensaires où les malades sont soignés gratuitement. La Croix-Rouge genevoise vient d'en installer deux<sup>1</sup>.

Partout, on fait des conférences pour attirer l'attention du public; l'Exposition dont nous parlons fait mieux encore en montrant par des planches et des moulages tout d'abord les organes normaux de l'homme et de la femme, puis les altérations produites sur ceux-ci par les maladies vénériennes.

On voit tout d'abord les causes et les effets de la blenorragie, maladie infectieuse et essentiellement contagieuse, causée par un microbe, le gonocoque, et dont le principal symptôme est un écoulement purulent. Des planches expliquent le mode d'infection et la difficulté de se préserver du danger. La blenorragie est une maladie très répandue.

Viennent ensuite une série de planches représentant les organes qu'atteint la blenorragie, puis des moulages montrant les affections de l'œil infecté par le pus blenorragique. On voit une tête d'enfant atteint d'ophtalmie des nouveaux-nés, affection très grave, qui, si elle n'est pas soignée à temps, conduit à la cécité et constituait autrefois la majorité des aveugles-nés. Tout enfant naissant d'une mère blenorragique y est exposé. Une planche montre le traitement préventif qui consiste à instiller dans les yeux de l'enfant quelques gouttes de nitrate d'argent. Le traitement est effectué dans les Maternités indifféremment sur tous les nouveaux-nés.

La blenorragie est une maladie longue et difficile à guérir, elle est cause souvent chez la femme de stérilité. Elle peut occasionner également des rhumatismes très graves et des maladies de cœur.

Nous passons ensuite à la seconde maladie, à la terrible syphilis. Comme la blenorragie, la syphilis est une maladie infectieuse et par conséquent contagieuse. Des planches montrent le spirochète pâle, l'agent de la syphilis qui, si on ne le tue à temps, par un traitement approprié, envahit le sang et

<sup>1</sup> L'un pour la rive droite, à la rue des Corps-Saints, 10, l'autre pour la rive gauche, 7, rue des Eaux-Vives.

## VARIÉTÉ

### « Tout à l'Electricité »

*La vie moderne exige des machines modernes*, lisait-on sur le prospectus d'une buanderie électrique exposée, entre mille autres appareils de chauffage et de cuisson par l'électricité, dans les salles du Casino Municipal genevois.

C'est vrai. Mais la vie moderne n'exige-t-elle pas autre chose et mieux que des machines perfectionnées? et celles-ci ne risqueraient-elles pas de devenir des oreillers de paresse pour maîtresses de maison et domestiques, si le progrès que ces appareils réalisent dans le domaine pratique et matériel n'avait pas son correspondant dans le domaine spirituel et moral?

On voit bien, en effet, et avec une réelle satisfaction, l'économie de temps et de peine qu'entraînera l'emploi de tel ou tel appareil; mais voit-on aussi clairement ce qu'on fera des heures ainsi libérées?

Je m'imagine entendre tel mari, plus très jeune, et que n'éblouissent plus les reflets ardents des cuivres et des nickelés tout battant neufs: « Comment ma femme, qui n'a déjà que son ménage à faire, emploierait-elle son temps, si elle avait à sa disposition l'un ou l'autre de ces engins rapides? »

Passons sur le cliché tout masculin du seul ménage à faire, et voyons si le reste de la réflexion du mari ne pose pas un côté de la question qu'il est bon d'examiner.

Certaines femmes, c'est certain, gâcheront les heures devenues disponibles, en multipliant à plaisir les stations chez le couturier ou la modiste, en voltigeant de vernissages en récitals, de visites mondaines en conférences où le snobisme tient la place du désir de s'instruire; et les domestiques de ces dames-là gaspilleront à leur façon leurs heures de loisir nouvelles, en se délectant au cinéma ou à la lecture de quelque roman abracadabrant.

Mais toutes les femmes ne sont pas de cette qualité-là. J'ose même dire que, chez nous, l'immense majorité de la population féminine est tout autre.

Nous pouvons donc répondre de façon rassurante à la question que se posait, avec quelque angoisse, peut-être, le mari de tout à l'heure.

Nous lui montrerons, tout d'abord, les avantages qu'il y aurait pour lui-même à ce que sa femme ait à sa disposition des appareils perfectionnés. « Vous seriez sûr, lui dirons-nous, d'avoir, grâce au réchaud électrique, vos repas servis exactement à l'heure. Madame pourrait vous confectionner aussi souvent que vous le souhaiteriez de ces bonnes petites pâtisseries qui sont si longues à préparer que le temps lui manque souvent pour les faire. Vous seriez, en hiver, éclairé, réchauffé instantanément, grâce au bon tapis électrique qu'elle vous glisserait sous les pieds, et, en été, rafraîchi, réconforté par la délicieuse brise d'un ventilateur qui vous ferait oublier les ardeurs intolérables de la canicule. Plus de poussière dans les tapis ou sur votre bureau, un aspirateur faisant plus vite et mieux sa besogne que n'importe quelle ménagère. Et puis, vos chaussettes seraient toujours impeccablement raccommodées, vos manchettes repassées à neuf, votre linge d'une blancheur éblouissante. Et puis encore, vous baigneriez dans une atmosphère de sérénité, de bonne humeur, la besogne de Madame étant bien allégée; or, là bonne humeur de la maîtresse de la maison est un véritable trésor.

« Après vous, les enfants bénéficieraient du plus de loisir de leur mère; elle aurait le temps de s'occuper d'eux, de les conduire à la promenade, de les accompagner à leurs leçons, de surveiller les devoirs qu'ils ont à faire à la maison, le soir. Les accrocs aux tabliers ou les accidents aux fonds de culottes sont très vite réparés avec une machine à coudre, à moteur électrique.

« Enfin, votre femme est intelligente; mieux encore, elle est bonne, et vous, vous n'êtes pas égoïste. Elle pourra donc, sans négliger ses

va infecter tous les organes. Par des tableaux très suggestifs, nous apprenons les différents modes de contagion. Puis viennent des moulages reproduisant les lésions de la peau et des organes internes. La syphilis altère tous les systèmes : artères, cœur, système nerveux, système osseux. Dans une vitrine, on peut voir des cerveaux de paralytiques généraux. Cette terrible maladie, qui atteint les syphilitiques 5 à 15 ans après l'infection, détruit peu à peu le cerveau, faisant en quelques années d'un homme intelligent un pauvre être réduit à la vie végétative jusqu'à ce qu'elle le conduise à la mort. Non moins triste est le tabes, lésion syphilitique de la moelle épinière.

Nous arrivons enfin à la partie la plus douloureuse, aux effets de la syphilis sur la race. Il est impossible de décrire en quelques lignes toutes les misères qui attendent le malheureux enfant né de parents syphilitiques. Lorsque la syphilis ne tue pas celui-ci pendant la grossesse ou à sa naissance, elle lui transmet des tares qui en font un être malingre, impropre à la vie et sur lequel planent comme une épée de Damoclès tous les accidents de la syphilis héréditaire. Idiotisme, surdité, affections de l'œil, tabes, prédisposition à la tuberculose et au rachitisme, ou simplement déformation de la face, créant le masque caractéristique de l'héredo-syphilis, pour ne nommer que les principales.

La syphilis se manifeste encore à la deuxième génération ; elle laisse dans les générations suivantes des éléments de dégénérescence qui amoindrissent la santé physique et morale de la race.

Il faudrait plusieurs pages pour parler des manifestations de la syphilis, et notre but n'est pas de les étudier ici : nous aimerions seulement engager nos lectrices à se renseigner sur cette question si grave. Malgré tout ce que le sujet a de pénible, il est nécessaire que toute femme, et à plus forte raison toute femme éclairée, vainque sa répugnance et apprenne à connaître ces grands fléaux de l'humanité. Jusqu'à aujourd'hui les maladies vénériennes ont été considérées comme une honte plutôt que comme des maladies. Ce fait est un grand danger, car la seule manière efficace de lutter contre elles et de restreindre la contagion, c'est de les soigner et cela aussi vite que possible.

Le syphilitique peut se guérir, car il existe un traitement

devoirs immédiats d'épouse et de mère, faire une place dans son programme pour son propre développement, et se rendre utile à la collectivité. Que d'œuvres sociales réclament le concours éclairé de femmes d'expérience ! que d'enfants, que de malades, que de vieillards ont besoin d'être surveillés, entourés, encouragés par des mains et des coeurs féminins ! que de démarches à faire pour celle qu'elles concernent, et que d'autres, plus libres, peuvent mener à bien !! Tout cela, Monsieur, fait partie de la vie moderne, et c'est un devoir de plus à remplir, pour lequel il faut évidemment plus de loisirs. Mais vous ne sauriez en détourner votre compagne ; vous l'encouragerez, au contraire ; vous collaborerez même peut-être à cette tâche nouvelle pour elle. Qui sait si, un beau jour, vous me vous laisserez pas gentiment entraîner par elle à la Ligue antialcoolique, ou mieux encore, à un thé suffragiste ! Alors vous reconnaîtrez que les machines modernes qu'exige, dit le prospectus, la vie moderne, permettent à cette vie d'être, non seulement plus facile et plus confortable, mais aussi plus utile à soi-même et aux autres.

Ch. CHAMPURY.

## NOTRE BIBLIOTHÈQUE

WALTER RAUSCHENBUSCH : *La situation tragique du riche*. Traduit de l'anglais par S. Godet. Edition Forum, Neuchâtel et Genève. Paris, 33, rue de Seine.

Ce livre, nous dit l'avant-propos, est la suite et le complément du *Plat de lentilles* dont le *Mouvement Féministe* a publié un compte-rendu dans son numéro du 25 juin 1921. L'auteur y continue la démonstration tendant à prouver que l'esprit de l'Évangile n'a pas pénétré jusqu'ici le monde des affaires resté soumis à la loi féroce du profit et de la concurrence. La situation faite au riche

spécifique, qui, entrepris dès le début et continué assez longtemps, fait des merveilles.

La question a été traitée ici au point de vue médical et il reste peu de place pour toucher au noyau même de la question, à son côté moral.

Ces maladies sont en général la conséquence de la débauche, elles sont entretenues depuis des générations par la prostitution, elles peuvent néanmoins atteindre tout individu qui entre en contact avec des malades. Pour nous, femmes, il s'agit non seulement de sauver la santé publique, mais il nous incombe avant tout de sauvegarder la santé morale : respect de soi-même, respect de toute créature humaine, respect de la famille.

M. SCHÄTZEL, *médecin*.

## Trois disparues

**Erica Lagier - Joséphine Lévy-Rathenau - Luise Zeitz**

C'est au bel âge de 92 ans, qui faisait d'elle une des doyennes de Genève, qu'est morte l'autre semaine Mme Erica Lagier.

Pour beaucoup de celles d'une génération qui n'est cependant plus très jeune, elle représentait surtout une très vieille demoiselle aux yeux limpides, unie par une touchante affection de cinquante ans à une amie presque de son âge, dont les intérêts et les préoccupations s'étaient si bien amalgamés avec les siens, que l'on ne séparait jamais plus leurs deux noms, qui formaient ainsi une sorte de raison sociale ! Mais pour d'autres, plus avancées dans la carrière de la vie, le nom de Mme Lagier évoquait les débuts de l'école froebelienne à Genève, et des tentatives qui ont abouti à la pédagogie moderne : faire comprendre et aimer à l'enfant tout ce qu'on lui enseigne.

Toute jeune, en effet, vers 1850, Mme Lagier s'était enthousiasmée pour la méthode Froebel, à la suite d'une conférence entendue sur ce sujet, si bien qu'à côté des études de peinture qu'elle poursuivait à cette époque, elle réunissait tous les jours, avec quelques amies, les enfants pauvres du quartier des Pâquis, dont les mères travaillaient dans des fabriques. Cette œuvre de bonne volonté et d'amour réussissait si bien qu'un beau jour, à ce que raconte Mme Danielle Plan, à un charmant article de qui nous empruntons tous ces détails, « un père de famille aisé et intelligent, qui voulait mettre en pratique les idées sociales du moment, leur amena ses cinq garçons, leur proposant d'augmenter le nombre de leurs élèves en leur adjointant des enfants de parents fortunés qui paieraient un bon écolage. Tels furent les premiers débuts du jardin d'enfants de Chantepoulet. »

par notre système économique est décrite d'une façon émouvante. Voici le résumé qu'en donne l'auteur lui-même : « L'ordre social actuel place ceux qui en profitent dans une position telle qu'ils ne peuvent éviter d'être injustes ou malheureux... S'ils se conforment à ses lois, ils enrichissent leur propre existence, mais cela au détriment des autres, et leurs avantages apparents se transforment en malédiction... Ils échappent à la nécessité du travail, mais à la longue, l'oisiveté les perd, eux ou leurs descendants... La fortune semble leur offrir de vastes possibilités de faire le bien, mais la philanthropie devient pour eux un pesant fardeau et pour les autres un bienfait douteux... L'argent leur assure la puissance, mais la puissance est un toxique qui détruit chez eux le sens des valeurs humaines... L'argent multiplie leurs plaisirs, mais plus ils s'en repaissent, moins ils y trouvent de satisfaction... Il laisse le champ libre au développement de leur vie intellectuelle, mais il rouille les ressorts de leur intelligence... Il offre le bonheur, et il fait tout ce qu'il faut pour le ruiner... Il leur garantit la sécurité, et il les environne d'ennemis... Il augmente le sentiment de leur force en les entourant d'inférieurs, et du même coup, il diminue leur virilité... Il fait d'eux des chefs, et il glace chez le peuple les sentiments d'affection sans lesquels leur autorité est illusoire... Il a l'air de gagner à leur cause toutes les puissances de l'univers, et ils finissent par avoir contre eux le verdict de Dieu, de l'humanité et de leur propre cœur... Tel est le chancré de la vie du riche.

« Notre régime économique sera conforme aux principes chrétiens lorsque l'industrie sera organisée de manière à procurer à tous les éléments d'une vie forte et normale et que les hommes seront estimés plus haut que les choses ; lorsque, abandonnant l'antagonisme, l'inégalité, l'exploitation, il fournira une base matérielle à l'amour et à la solidarité en unissant les hommes par des buts communs, un travail assuré..., et en faisant dépendre le bien-être de chacun du travail... et de la bonne volonté de tous. »